

# Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 07 avril 2017

\*\*\*\*\*

## *Relevé des délibérations*

\*\*\*\*\*

### Question n° 1

#### **Installation d'un nouveau Conseiller Municipal**

Le Conseil Municipal prend acte de cette installation

---

### Question n° 2

#### **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 10 février 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 30 « pour » ; 3 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT et Yves PURET)

- adopte le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 10 février 2017.
- 

### Question n° 3

#### **Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

---

### Question n° 4

#### **Conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville**

Le Conseil Municipal prend acte de la signature de ces conventions.

---

### Question n° 5

#### **Concours annuel de lecture à voix haute**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 31 « pour » ; 2 absents (Charlyne VAN STEENWINKEL et Sophie MARTINAT)

- autorise l'organisation de ce concours tous les ans ;
  - approuve le règlement du concours ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne organisation du concours et attribuer les récompenses.
- 

### Question n° 6

#### **Prix Alain Fournier 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- autorise le paiement des dépenses liées à l'organisation du Prix, pour cette édition.
-

**Question n° 7**  
**Vente d'ouvrages dits « déclassés » et tarifs correspondants**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- valide le principe de vente de ces ouvrages « déclassés » et les tarifs afférents.
- 

**Question n° 8**  
**Modification des dates d'ouvertures dominicales des commerces**  
**Saint-Amandois**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- donne un avis favorable pour l'ouverture des concessions automobiles le dimanche 18 juin.
- 

**Question n° 9.1**  
**Cession de parcelles : chemin rural de la Saulzaie**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- approuve le principe de la cession d'une partie du chemin rural de La Saulzaie ;
  - décide d'initier une procédure de déclassement du chemin rural sur une emprise d'environ 330 m<sup>2</sup>, conformément à l'article L 161-10 du Code Rural préalablement à sa cession et pour cela de lancer une enquête publique (qui sera réalisée par la Ville) ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.
- 

**Question n° 9.2**  
**Cession de parcelle : chemin du Breuil**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- cède une partie de la parcelle cadastrée BW 68 au prix de 1 700 € HT ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.
- 

**Question n° 9.3**  
**Cession de terrains : Les Ségots**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- cède les lots ci-dessus cités, issus de la parcelle cadastrée BK 633, aux différents acquéreurs, au prix de 35 € le m<sup>2</sup> TTC ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.
- 

**Question n° 9.4**  
**Cession de terrain : rue Bernard Fagot**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)

- cède une partie de la parcelle cadastrée BK 670 au prix de 28 € HT le m<sup>2</sup> ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.
-

**Question n° 9.5**  
**Cession d'un bâtiment : rue Ernest Tortat**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- cède une partie de la parcelle cadastrée CK 16 au prix de 15 000 € TTC ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.
- 

**Question n° 10**  
**Etat d'abandon manifeste**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- décide qu'il y a lieu de déclarer les parcelles cadastrées CA 41, CA 74, CB 468, CB 493 et CB 496 en état d'abandon manifeste ; que l'emplacement de ces terrains abandonnés pourra être utilisé pour la réalisation d'un projet d'aménagement ;
  - autorise Monsieur le Maire à poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains susvisés dans les conditions prévues par l'article L. 2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et par le Code de l'Expropriation.
- 

**Question n° 11**  
**Modification des critères pour les subventions façades et toitures**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- élargit le périmètre de subvention et revalorise le plafond des subventions,
  - autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.
- 

**Question n° 12**  
**Schéma directeur de l'animation de la vie sociale**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- approuve le schéma directeur de l'animation sociale ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer le schéma directeur et tous documents s'y rapportant.
- 

**Question n° 13.1**  
**Restructuration du fonds patrimonial de la Bibliothèque Municipale**  
**Phase 2 : actualisation du plan de financement**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- approuve le plan de financement présenté ;
  - autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette demande.
-

**Question n° 13.2**  
**Nouvelle acquisition et renouvellement du parc informatique**  
**à la Bibliothèque Municipale**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- approuve le plan de financement présenté ;
  - autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention mentionnée dans le plan de financement ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette demande.
- 

**Question n° 13.3**  
**Réaménagement des espaces Jeunesse et Adulte à la Bibliothèque Municipale**  
**Phase 1**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- approuve le plan de financement présenté ;
  - autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention mentionnée dans le plan de financement ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette demande.
- 

**Question n° 14**  
**Demandes de subvention dans le cadre du programme TEPCV**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement proposé,
  - à signer tous documents se rapportant à ces demandes.
- 

**Question n° 15**  
**Demande de subvention d'investissement pour les services Petite Enfance**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- approuve le plan de financement proposé ;
  - autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention mentionnée dans le plan de financement, et à signer tous documents se rapportant à cette demande.
- 

**Question n° 16**  
**Convention de délégation de tâches : programme opérationnel 2014-2020**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- approuve la convention ;
  - autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous documents à intervenir.
-

**Question n° 17**  
**Groupement de commandes entre le CCAS et la Ville**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- l'établissement d'une convention constitutive de groupement de commandes entre le CCAS et la Ville, coordonnateur, pour la passation conjointe de marchés publics de fournitures d'une durée maximale de 4 ans (un an renouvelable 3 fois) et ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services,
- Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Ville, la convention de groupement de commandes, les marchés publics en découlant ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,
- le lancement de l'opération précitée sous la forme d'une procédure adaptée.

---

**Question n° 18**  
**Subventions 2017 versées aux associations**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- attribue les subventions proposées,
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions fixant les conditions d'attribution de ces subventions et tous les documents s'y rapportant.

---

**Question n° 19**  
**Vote des taux de la fiscalité locale directe 2017**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition 2017 de la façon suivante :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- taxe d'habitation : 26,10 %
- taxe sur le foncier bâti : 28,38 %
- taxe sur le foncier non bâti : 59,20 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,44 %

---

**Question n° 20**  
**Election du Président pour voter le compte administratif 2016**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT)*

- élit Monsieur Claude ROGER, 1<sup>er</sup> Adjoint, comme Président de la séance de vote du compte administratif 2016.

---

**Question n° 21**  
**Compte administratif 2016 : budget principal et budgets annexes de la Ville**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

*à la majorité : 24 « pour » ; 3 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT et Thierry VINÇON) ; 6 « abstention » (MM, GA, Gilbert BOYER, Gérard BOYER, CB, GH)*

- adopte le compte administratif 2016 du budget principal et des budgets annexes de la Ville tel que présenté.

## Question n° 22

### Compte de gestion 2016 : budget principal et budgets annexes de la Ville

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT) ;

- adopte le compte de gestion 2016.
- 

## Question n°23

### Budgets Ville et Cinéma : affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2016

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 25 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT) ;  
6 « abstention » (MM, GA, Gilbert BOYER, Gérard BOYER, CB, GH)

- valide ces affectations.
- 

## Question n°24.1

### Budget primitif 2017 : Ville

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 23 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT) ;  
8 « abstention » (MM, GA, Gilbert BOYER, Gérard BOYER, CB, GH, AP, BN)

- adopte, par chapitre, le budget primitif tel que présenté.
- 

## Question n°24.2

### Budget primitif 2017 : Camping

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 23 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT) ;  
8 « abstention » (MM, GA, Gilbert BOYER, Gérard BOYER, CB, GH, AP, BN)

- adopte, par chapitre, le budget primitif tel que présenté.
- 

## Question n°24.3

### Budget primitif 2017 : Cinéma

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

à la majorité : 23 « pour » ; 2 « absents » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Sophie MARTINAT) ;  
8 « abstention » (MM, GA, Gilbert BOYER, Gérard BOYER, CB, GH, AP, BN)

- adopte, par chapitre, le budget primitif tel que présenté.
-

\*\*\*\*\*

*Infos et débats*

\*\*\*\*\*

---

**Question n° 1**

**Installation d'un nouveau Conseiller Municipal**

---

**Question n° 2**

**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 10 février 2017**

---

**Question n° 3**

**Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Monsieur VINÇON, Maire, présente les décisions prises depuis le dernier conseil municipal et notamment la signature d'un marché pour l'installation de 10 nouvelles caméras ainsi que l'installation de la fibre optique entre l'Hôtel de Ville et le bureau de Police Municipale.

Monsieur MROZEK demande si un agent est présent derrière les écrans.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que la liaison en fibre optique est nécessaire pour les caméras supplémentaires. Cela permet d'avoir des images de meilleure qualité, mais elles ne sont utilisées que sur réquisition de la gendarmerie. Il n'y a donc pas de supervision en temps réel.

---

**Question n° 4**

**Conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville**

Monsieur VAISSON présente cette question.

Monsieur VINÇON, Maire, donne le montant de l'abattement accordé par l'État pour chaque structure, à savoir Office Public de l'Habitat du Cher et France Loire. Le manque à gagner pour la Ville est de 135 493 € par an, de 2016 à 2020.

---

**Question n° 5**

**Concours annuel de lecture à voix haute**

---

**Question n° 6**

**Prix Alain Fournier 2017 : remise de récompenses**

---

**Question n° 7**

**Vente d'ouvrages dits « déclassés » et tarifs correspondants**

Madame MÉRIOT explique que les services vont procéder à la vente des ouvrages dits déclassés.

Monsieur Gilbert BOYER, demande si les abonnés seront prioritaires pour acheter ces livres.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'ils seront les premiers informés, mais que tout le monde peut acheter ces livres.

L'information sera également donnée aux écoles.

Monsieur MROZEK demande si ce travail de désherbage nécessite des compétences techniques poussées.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que oui, mais moins que pour le fonds ancien.

---

**Question n° 8**  
**Modification des dates d'ouvertures dominicales des commerces Saint-Amandois**

---

**Question n° 9**  
**Cession de parcelles et bâtiment**

---

**Question n° 10**  
**Etat d'abandon manifeste**

Monsieur VAISSON lit le rapport relatif à l'état d'abandon manifeste.

Monsieur AUBRUN demande si la Ville récupère les terrains gratuitement dans le cadre de cette procédure.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que cette procédure est longue, les propriétaires sont interrogés à plusieurs reprises et lorsqu'ils ne se manifestent pas et qu'ils ne font pas les travaux d'entretien, la procédure permet effectivement à la Ville de devenir propriétaire. Il souligne que ces terrains sont très mal entretenus et qu'ils créent des nuisances. Ce sont souvent les voisins qui manifestent leur mécontentement en Mairie.

---

**Question n° 11**  
**Modification des critères pour les subventions façades et toitures**

Monsieur VINÇON, Maire, propose une modification des critères d'attribution des subventions pour les toitures et façades. Le plafond de la subvention est augmenté de 1000 € et le périmètre est élargi. Monsieur DEVOUCOUX explique que cette aide doit compenser le surcoût de l'utilisation des petites tuiles par rapport au coût des ardoises.

---

**Question n° 12**  
**Schéma directeur de l'animation de la vie sociale**

---

**Question n° 13**  
**Demandes de subvention pour 3 projets de la Bibliothèque Municipale Isabel Godin**

---

**Question n° 14**  
**Demandes de subvention dans le cadre du programme TEPCV**

---

**Question n° 15**  
**Demande de subvention d'investissement pour les services Petite Enfance**

Madame CHAMPION présente la demande de subvention qui sera faite auprès de la CAF pour l'acquisition d'équipements destinés aux services de la petite enfance.

Monsieur AUBRUN demande si le projet sera réalisé même si la subvention n'est pas obtenue.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que les services s'assurent au préalable de la recevabilité de la demande de subvention auprès des financeurs.

---

**Question n° 16**  
**Convention de délégation de tâches : programme opérationnel FEDER 2014-2020**

---



**Question n° 17**  
**Groupement de commandes entre le CCAS et la Ville**

Monsieur BARRY explique que la Ville et le CCAS vont constituer un groupement de commandes pour acheter des fournitures.

Monsieur MROZEK s'inquiète de la place qui sera laissée au commerce local si les besoins sont plus importants.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que les choix vont vers le mieux disant et non le moins disant. La qualité du service ainsi que les délais de livraison sont aussi des critères importants.

---

**Question n° 18**  
**Subventions 2017 versées aux associations**

---

**Question n° 19**  
**Vote des taux de la fiscalité directe locale 2017**

Monsieur VINÇON, Maire, présente les taux proposés au titre de la fiscalité directe locale 2017. Il propose une baisse des taux de chacune des quatre taxes locales allant de 4,4 % à 5 %.

Monsieur MROZEK pense qu'on ne peut pas dire que cela allège la charge du contribuable.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que la baisse des recettes fiscales pour la Ville sera de 327 000€ au titre de 2017, et que cette somme constituera du pouvoir d'achat pour les contribuables.

Monsieur AUBRUN pense que les impôts restent tout de même élevés par rapport aux villes de la même strate.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'il faut comparer ce qui est comparable. La Ville de Saint-Amand-Montrond est un pôle de centralité qui doit continuer à faire des travaux et réaliser des projets pour les Saint-Amandois.

---

**Question n° 20**  
**Election du Président pour voter le compte administratif 2016**

---

**Question n° 21**  
**Compte administratif 2016 : budget principal et budgets annexes de la Ville**

Monsieur VINÇON, Maire, présente les grandes lignes du compte administratif 2016.

Monsieur AUBRUN insiste sur la baisse des dotations de l'État, les charges financières qui restent importantes, les charges de personnel qui restent contenues malgré l'appel à des entreprises extérieures et la mutualisation des services. Il souhaite également connaître précisément le montant de l'encours de dette.

Monsieur DEVOUCOUX lui répond que l'encours tient compte du fonds de soutien qui sera versé à la Ville, pendant 12 années encore. En effet, un décret de décembre 2015 autorise les collectivités à calculer l'encours de leur dette en déduisant le montant du fonds de soutien restant à percevoir.

---

**Question n° 22**  
**Compte de gestion 2016 : budget principal et budgets annexes de la Ville**

---

**Question n° 23**  
**Budgets Villes et Cinéma : affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2016**

---

**Question n°24**  
**Budget primitif 2017**

Monsieur VINÇON, Maire, présente le budget primitif 2017 de la Ville.

Monsieur AUBRUN relève la baisse des dotations de l'État, mais dit que les ratios restent intéressants pour la Ville. Il relève également la baisse des dépenses générales qui traduit les économies faites, l'augmentation de la subvention au CCAS malgré la baisse des missions, et interroge Monsieur le Maire sur les subventions aux associations.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que la baisse des dépenses traduit les efforts importants demandés aux services et que ces efforts doivent également être portés par les associations. Les missions du CCAS ont été revues et le personnel affecté dans d'autres services. Il souligne à ce sujet, que l'activité reprise par les associations locales le 1<sup>er</sup> janvier dernier a permis la création de 13 emplois.

Monsieur MROZEK suggère que l'excédent conséquent de la section de fonctionnement soit consacré à l'investissement.

Monsieur DEVOUCOUX lui répond qu'une part est effectivement consacrée à l'investissement et une autre part reste en fonctionnement.

---

**La séance est levée à 22h00**